

Le service d'appels d'offres

Demande de devis

Le site Mon-immeuble.com vous propose un service d'appels d'offres accessible par le menu « Appels d'offres ». Ce service est réservé aux membres du Club MI (profil particulier et professionnel). Cette plateforme permet de déposer des appels d'offres en ligne relatifs à tous type de travaux réalisés en copropriété.

Sommaire

SITEXPERT SARL - 8, rue Boileau 75016 PARIS - tél. : 01 42 15 57 92
SARL au capital de 18000 € - RC PARIS B521 441 824 – SIRET 521 441 824 00013 – NAF 5819Z



Un service d'appel d'offres adapté à la copropriété

Mon-immeuble.com offre à tous ses membres, particuliers et professionnels, la possibilité d'accéder gratuitement à une place de marché adaptée aux attentes et spécificités des copropriétés pour obtenir des devis couvrant l'ensemble des prestations nécessaires à l'entretien et aux travaux d'un immeuble.

Facilité d'utilisation du module d'appels d'offres

Vous souhaitez consulter des professionnels compétents pour votre copropriété, déposez votre projet d'appels d'offres via votre espace membre et formulez votre demande en quelques minutes. Vous entrerez en contact, dans les 3 jours, avec des entreprises et prestataires sélectionnés par nos soins et répondant à tous les critères de compétences et de garanties. Vous obtiendrez au maximum 5 réponses par appel d'offre.

Transparence et collaboration entre copropriétaires et gestionnaire

La démarche de recherche d'une entreprise et la mise en place d'un appel d'offre pour réaliser les travaux d'une copropriété devient totalement transparente. Les membres du conseil syndical comme le gestionnaire syndic de l'immeuble peuvent ensemble collaborer dans cette démarche, ce qui facilite grandement la prise de décision en assemblée générale. Pour chaque réponse, vous obtiendrez « la fiche d'identité » de l'entreprise.

Sélection des entreprises éligibles aux appels d'offres

Mon-immeuble.com s'engage à effectuer une sélection rigoureuse des entreprises candidates souhaitant répondre aux demandes de devis. Les professionnels répondant à l'ensemble de notre charte de qualité sont signalés dans l'annuaire par une mention spécifique « Eligible Appel d'offres ». Les demandes de devis sont consultables par tous les lecteurs de Mon-immeuble.com (extrait sans coordonnées). Mais ne peuvent y répondre que les professionnels éligibles et qualifiés pour cette demande.

Les entreprises seront aussi estimées par les clients qui répondront à nos enquêtes de satisfaction.

Accompagnement de votre demande

Une vérification automatique sera effectuée sur les contenus de l'annonce publiée en ligne pour éviter toute diffusion de données personnelles involontaire. Les devis incomplets, incohérents, inexploitables feront l'objet d'un traitement particulier afin d'obtenir toutes les précisions nécessaires. Un centre d'appel est mis à votre disposition, nous sommes à votre écoute de 9h à 18 h du lundi au vendredi.



APPELS D'OFFRES – DEMANDES DE DEVIS

Un service d'appel d'offres adapté à la copropriété

Mon-immeuble.com offre à tous ses membres, particuliers et professionnels, la possibilité d'accéder gratuitement à une place de marché adaptée aux attentes et spécificités des copropriétés pour obtenir des devis couvrant l'ensemble des prestations nécessaires à l'entretien et aux travaux d'un immeuble. Service accessible à partir du menu « Appels d'offres » et de l'espace membre.

Le module d'Appels d'offres

Pour déposer une demande de devis en ligne, vous devez au préalable être connecté à votre espace membre. Vous pouvez accéder au service en cliquant sur le lien « Gérer mes appels d'offres » dans votre espace membre ou directement dans chaque page du site via le module « Appels d'offres ».

Un formulaire de dépôt d'appels d'offres est mis à votre disposition (sans limite du nombre de dépôts), vous conservez le récapitulatif de votre demande de devis dans votre espace membre « Gérer mes appels d'offres ». Cet espace vous permet de lister l'ensemble de vos annonces en cours et de les modifier si nécessaire.

Espace membre



Module « Appels d'offres »





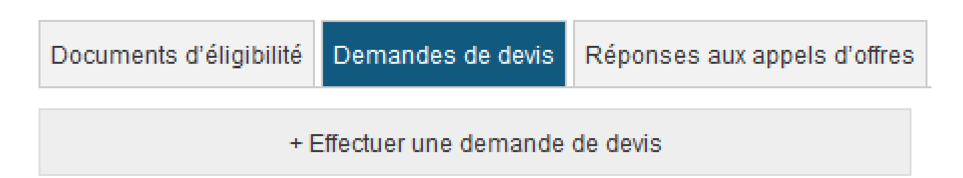
Dépôt de devis pour les particuliers

GESTION DES APPELS D'OFFRES

+ Effectuer une demande de devis

Dépôt de devis pour les professionnels

GESTION DES APPELS D'OFFRES



Appels d'offres – mode d'emploi

L'annonce est en ligne pendant 2 mois puis supprimée, il faut donc penser à conserver toutes les informations dont vous aurez besoin par la suite (Vous recevez un e-mail vous informant de la suppression de votre annonce).

Vous obtiendrez **au maximum 5 réponses par appel d'offre**, une fois les 5 réponses obtenues, votre demande de devis ne sera plus affichée en ligne. **Vous êtes automatiquement alerté par e-mail, dès qu'une entreprise répond à votre annonce**. Vous pouvez demander à ce qu'un devis ne soit plus affiché avant sa date de clôture si vous estimez avoir obtenu une réponse satisfaisante.

Le professionnel qui souhaite répondre à votre demande est également membre du Club MI Pro (il est soumis à nos critères de qualification et compétences). **L'entreprise obtiendra vos coordonnées par nos soins et s'engage à vous contacter dans un délai de 3 jours pour établir un devis précis**.



Plus de 20 domaines d'activités proposés

- Ravalement extérieur
- Ravalement intérieur – décoration *(sols intérieurs, hall d'entrée, cage d'escalier)*
- Electricité et courant faibles
- Couvertures – Etanchéités *(toiture, charpente, gouttière, végétalisation, terrasse)*
- Maçonnerie – Structure *(confortements, étaiement d'urgence)*
- Plomberie – Canalisation *(canalisation d'alimentation, réseaux d'assainissement)*
- Menuiserie –Serrurerie *(fenêtre, porte d'entrée, store, volet, portail, escalier, garde-corps…)*
- Espace vert *(espace loisir, entretien de jardins, pépiniériste, élagage)*
- Désamiantage
- Assèchement
- Antenne - Fibre – Télécom
- Economie d'énergie *(isolation thermique)*
- Hygiène 3D *(nettoyage des parties communes, produits d'entretien, sortie poubelle)*
- Ascenseur
- Chaufferie
- VMC – Climatisation
- Pompe de relevage
- Contrôle d'accès *(digicode, interphone, alarme, vidéo-surveillance, porte de garage, portail)*
- Gestion de l'eau *(compteurs)*
- Boite aux lettres
- Sécurité incendie *(extincteur, blocs autonomes, désenfumage, porte coupe-feu, alarme)*

Les tarifs pour 2011

Ce service est gratuit et illimité pour les membres du Club MI. Aucune commission sur le montant des travaux réalisés n'est demandée à l'entreprise ou au prestataire, soumis à un abonnement payant calculé en fonction du nombre de réponses souhaitées.



Enquête de satisfaction

Dans le cadre du suivi qualité, **nous contacterons les particuliers et les professionnels pour nous assurer de la bonne démarche du service d'appels d'offres.** Mon-immeuble.com souhaite assurer le meilleur service aux membres du Club MI.

C'est pourquoi, **un formulaire de satisfaction sera proposé à chaque client qui aura utilisé le service d'appel d'offre**, après la mise en relation et l'exécution des travaux. Les clients seront encouragés à donner une appréciation sur les professionnels.

Un professionnel qui n'aura pas tenu ses engagements ou qui sera signalé comme défaillant ou incompétent par un des clients fera l'objet d'une enquête et pourra être exclu.

De la même façon, un professionnel pourra signaler le mauvais comportement ou les abus d'un client à l'adresse suivante : reclamation.devis@mon-immeuble.com